

Affaires courantes

M. le Président: Je rappelle aux députés que lorsqu'ils présentent une pétition, ils doivent s'en tenir à un bref commentaire et éviter de provoquer un débat.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par 50 citoyens canadiens qui demandent au Parlement de supprimer la taxe sur les produits et services pour les livres, les revues et les journaux.

Les pétitionnaires font remarquer que la diffusion des imprimés est le fondement de la démocratie. Ils rappellent également qu'avant la taxe sur les produits et services, et depuis 1867, il n'y avait jamais eu au Canada de taxe sur les livres. Ils demandent que cette taxe soit supprimée.

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, je suis heureuse de présenter aujourd'hui cette pétition qui est signée par de nombreux Canadiens. Elle concerne la taxe sur la lecture. Les pétitionnaires indiquent que, depuis la Confédération, il n'y avait jamais eu de taxe sur les livres, les revues et les journaux jusqu'à ce que, comme nous le savons, le gouvernement impose la TPS sur la lecture. Ils demandent au Parlement de faire supprimer cette taxe.

LE RÉFÉRENDUM NATIONAL

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions que je voudrais présenter cet après-midi.

La première est une pétition émanant d'électeurs de la circonscription d'Ottawa-Sud, qui demandent au gouvernement du Canada de consulter le peuple canadien sur les questions de la réforme constitutionnelle au moyen d'un référendum national.

Le projet de loi adopté hier à la Chambre va contribuer probablement à répondre à la demande des pétitionnaires.

[Français]

LE PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, j'ai également une pétition provenant de plusieurs personnes de la circonscription d'Ottawa-Sud qui demandent que le Parlement reconsidère la possibilité de rétablir le Programme de contestation judiciaire, qui donne à tous les Canadiens un accès égal à la Charte canadienne des droits et libertés.

Ces gens déplorent le fait que le gouvernement ait annulé le Programme de contestation judiciaire.

[Traduction]

LES COULEURS PORTÉES PAR L'ÉQUIPE CANADIENNE
AUX JEUX OLYMPIQUES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un grand nombre d'habitants de Mississauga. Ils s'opposent à la garniture violette et blanche sur les couleurs du Canada portées aux Jeux olympiques de l'hiver dernier en France. Ils demandent que le gouvernement s'assure que l'équipe canadienne arborera les couleurs rouge et blanche du Canada en Espagne cet été.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un grand nombre d'habitants de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, qui rappellent au gouvernement que, depuis la Confédération, les livres n'ont jamais été taxés. Ils supplient le gouvernement et lui demandent humblement de préserver ce principe historique de non-imposition des imprimés en détaxant les livres dans la loi sur la TPS.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, j'ai une pétition que m'ont présentée beaucoup de Canadiens. Elle dit: «Ne taxez pas les livres et la lecture. C'est une mauvaise politique qui fait du tort aux entreprises et c'est un mauvaise façon de gouverner. Cette politique est tout à fait contraire à nos principes démocratiques fondamentaux. Les livres et la lecture n'ont jamais été taxés dans notre pays.» Les pétitionnaires demandent que cette taxe soit abolie immédiatement.

LE PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je reçois encore des pétitions provenant de Canadiens qui demandent au gouvernement de revoir sa position relativement au Programme de contestation judiciaire et j'ai l'honneur, conformément à l'article 36 du Règlement, de présenter ces pétitions à la Chambre.

LA CONSTITUTION

M. Ken Atkinson (St. Catharines): Monsieur le Président, j'aimerais présenter à la Chambre une pétition signée par des résidents de St. Catharines qui demandent un référendum liant le Parlement et permettant aux citoyens d'accepter ou de rejeter les modifications constitutionnelles proposées par le gouvernement.